

<b>CONSEIL GENERAL DU JURA</b>	Réunion du : 4 <sup>e</sup> trimestre 2013	Type : BP 2014
Service : DDEE/EAUENV		
Thème : ENVIRONNEMENT		
Commission : Affaires générales, finances et développement durable		

## BP 2014

### RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La Loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi « Grenelle 2 », oblige les conseils généraux à la présentation d'un rapport sur la situation en matière de développement durable devant l'assemblée délibérante du Département : « préalablement aux débats sur le projet de budget, le président du Conseil général présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Le contenu de ce rapport et, si nécessaire, les modalités de son élaboration, sont fixés par décret. »

Le présent document permet un bilan de l'activité de la Collectivité au regard des cinq finalités du développement durable :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement personnel de tous les êtres humains ;
- Des dynamiques de développement suivant des modes de consommation et de production responsables.

Il met également en lumière les pratiques d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, en interne et au contact des partenaires, au travers des cinq éléments de démarche du « Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux » que sont :

- La participation des acteurs
- L'organisation du pilotage
- La transversalité de l'approche
- Le dispositif d'évaluation partagé
- Le tout, au service d'une stratégie d'amélioration continue.

Le Département du Jura s'engage à inscrire son action dans la durée. Les priorités de l'Exécutif départemental sont : « le développement durable, les solidarités et la proximité ». Ainsi, le Département entend se donner les moyens d'inscrire son action dans une réelle stratégie de développement durable ; qu'il considère comme un axe transversal présent dans toutes ses politiques. Cette approche sera placée « au cœur » de la vie du Département au moyen de l'agenda 21 désormais engagé (lancé officiellement en octobre 2012).

## A – La stratégie et les actions du Conseil général en matière de développement durable

### A.1 Des actions, politiques publiques et programmes qui répondent aux finalités du développement durable

Les actions sont présentées de manière linéaire suivant la trame proposée par le Ministère de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement, en application du décret n° 2011-687 du 17 juin 2011. Toutefois, le caractère intrinsèquement transversal de beaucoup de ces actions fait qu'elles ont des répercussions sur plusieurs des cinq finalités du développement durable et s'appuient sur une méthodologie prenant en compte plusieurs des 5 éléments de méthode.

Il est à noter que de nombreuses adaptations de pratiques sont mises en œuvre à l'initiative individuelle de certains agents, et ne sont pas pour autant connues et recensées ici. L'implication de chacun est indispensable pour porter un changement global vers une meilleure prise en compte du développement durable dans la vie de l'institution.

### A.1.1 Impacts et bilans des actions, politiques publiques et programmes au regard de la lutte contre le changement climatique

Enjeu	Objectif opérationnel	Descriptif
Atténuation de l'impact du territoire sur le climat et adaptation au changement climatique	Diagnostic Climat Air Energie du territoire	Un diagnostic territorial des consommations et productions d'énergie, et des émissions atmosphériques de polluants et gaz à effet de serre a été réalisé en 2013 par ATMO Franche Comté pour le compte du Conseil général.
Maîtrise de la consommation d'énergie dans les bâtiments et les transports	Création d'un logement pédagogique	<p>Sur le département, deux initiatives de logements témoins sont en cours de réflexion : ville de Saint-Claude, Espace Communautaire Lons Agglomération. D'autres collectivités ont également exprimé un intérêt pour ce type d'action qui permet de sensibiliser le grand public et en particulier les ménages en situation de précarité aux économies d'énergie possibles à travers des changements de comportement quotidien.</p> <p>Le Conseil général, associé à l'ADEME Franche-Comté, a proposé aux collectivités porteuses de projets une stratégie d'appui : les deux structures prennent en charge financièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réalisation d'un travail d'ingénierie qui permettra de définir dans la concertation le contenu pédagogique et technique d'un logement témoin (qu'il soit fixe ou mobile).</li> <li>- la réalisation sous format informatique des visuels et supports écrits.</li> </ul> <p>La définition du contenu pédagogique et de la scénographie des logements pédagogiques a été finalisée par AJENA au printemps 2013. La réalisation graphique des visuels des logements pédagogiques est en cours pour une livraison prévue en novembre 2013.</p>

<p><b>Réhabilitation et construction de logements</b></p>	<p>Le Département soutient la production de logements sociaux neufs ou rénovés. L'action du Département a pour objectif d'agir sur la qualité des logements, économiquement abordables.</p> <p>Les projets aidés prioritairement répondent à des critères de performance énergétique, d'utilisation d'énergies renouvelables et de valorisation de la ressource naturelle bois. Des critères de proximité aux services sont également intégrés.</p> <p>Afin de favoriser la réhabilitation, les aides départementales sont soumises à critères : Pour le Parc public, exigence du niveau BBC (Bâtiment basse consommation), pour le parc communal, exigence de 150 kwh/m<sup>2</sup> ou BBC et pour le parc privé, exigence de 180 kwh/m<sup>2</sup> ou BBC.</p> <p>Les aides départementales sur la construction neuve publique disposent d'une bonification pour la construction bois.</p> <p>Concernant les Aides à la pierre, les bailleurs sociaux bénéficient de majorations locales complémentaires pour les loyers s'ils construisent en neuf avec les labels Très Haute Performance Energétique ou Bâtiment à Energie Positive. Et pour la rénovation, s'ils rénovent BBC ou utilisent des énergies renouvelables.</p> <p>Les propriétaires bailleurs du parc privé bénéficient de subvention de l'ANAH pour améliorer les performances énergétiques (minimum classe D). et d'une bonification du Conseil général pour un niveau BBC ou 180 kwh/m<sup>2</sup>.</p> <p>Le Programme « Habiter mieux » vise à favoriser la réhabilitation des logements des propriétaires occupants aux revenus modestes dans un souci d'économie d'énergie. Le financement engagé par l'ANAH et le Département est soumis à un minimum de 25% d'économie d'énergie réalisée.</p> <p>Un nouveau dispositif de soutien a été mis en place par le Département, à destination des propriétaires occupants (et bailleurs) non éligibles à « Habiter mieux ». L'objectif est d'inciter ces personnes à mener une réflexion globale intégrant la maîtrise de l'énergie lors des projets de travaux (isolation, énergies renouvelables, ventilation...). L'aide du Conseil général a été construite dans un souci de simplification des dossiers et de cohérence avec les autres dispositifs existants.</p>
<p><b>Plan de performance énergétique des entreprises agricoles</b></p>	<p>Cette action vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre la réalisation d'un maximum de diagnostics énergétiques d'exploitations en vue d'une sensibilisation générale des exploitations aux nouveaux enjeux énergétiques</li> <li>- prendre en compte, dans les nouvelles constructions, les investissements permettant de réduire la dépendance énergétique.</li> </ul> <p>L'objectif pour l'exploitant est double : enjeu environnemental et diminution des charges de consommation énergétique.</p>

	<b>Développer le covoiturage</b>	<p>Schéma Départemental de Covoiturage</p> <p>Ce schéma a été validé par l'assemblée départementale le 19 avril 2013 et présenté aux EPCI partenaires fin mai 2013. Leur adhésion à cette démarche est une des conditions essentielles de réussite.</p> <p>Le Schéma Départemental de Covoiturage s'articulera sur 3 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la mise en relation des usagers à travers un site internet régional, réunissant les partenaires suivants : la Région Franche-Comté, les Départements du Doubs, de Haute-Saône, du Jura, le Grand Dole, le Grand Besançon et la Ville de Besançon.</li> <li>- Offrir aux usagers des infrastructures adaptées, par la localisation et la signalisation d'aires de covoiturage, rendant le service plus confortable et sécurisé, permettant des points de rencontre aisés entre covoiturants,</li> <li>- Faire adhérer la population et convaincre de nouveaux usagers à ce mode de déplacement par des actions de sensibilisation et de communication.</li> </ul> <p>Challenge inter établissements « au travail sans ma voiture »</p> <p>Organisé pour la deuxième année dans le cadre du Plan de Déplacement Inter-Entreprises de l'Agglomération de Lons le Saunier, ce challenge a permis de faire tester pendant 3 jours aux salariés et employeurs des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. Il s'inscrivait dans la semaine de la mobilité. La mobilisation a été importante car 157 agents ont participé.</p>
	<b>Développer et promouvoir l'offre de transports en commun</b>	<p>Les transports en commun en car gérés par le Département sont accessibles à tous pour 2€ sur chacune des 304 lignes. Les transports scolaires, (sous réserve du respect des dispositions du Règlement départemental du transport des Scolaires) et les transports des élèves et étudiants en situation de handicap sont gratuits. Une communication renforcée a été menée en 2012 pour corriger l'image du réseau encore trop connotée transports scolaire uniquement.</p> <p>Motilib est une centrale de mobilité pour la Franche-Comté. Elle intègre l'ensemble des offres de transport collectif .</p>
	<b>Susciter le développement de véhicules électriques</b>	<p>Une proposition sera faite au BP 2014 aux élus afin de déployer un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques.</p>
	<b>Promouvoir les déplacements doux</b>	<p>En 2011, a été lancé un plan « Jura département cyclable» avec 3 volets : le développement du loisir vélo, les déplacements en milieux urbains et péri-urbains et le cyclotourisme en rase campagne. Cette politique est décrite dans la rubrique « Développement du tourisme vert » car les enjeux « vélo - loisir » et « vélo - mode de déplacement quotidien » sont traités conjointement au sein de l'Institution, pour plus de cohérence.</p> <p>Afin de mettre l'accent sur la pratique « utilitaire », un appel à projets a été lancé à destination des communautés de communes, d'agglomération, des Pays et des syndicats pour la réalisation de schémas de déplacements doux afin de renforcer de manière cohérente le maillage des équipements favorisant les déplacements doux. Les candidatures sont attendues pour le 30 novembre 2013.</p>
<b>Energies renouvelables</b>	<b>Soutien aux équipements</b>	<p>Soutien financier aux projets collectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les études de faisabilité de projet de production d'énergies renouvelables</li> <li>- pour les investissements énergies renouvelables chaufferie bois énergie (granulés et plaquettes), création ou extension de réseau de chaleur, plateforme de stockage bois, équipement solaire thermique, prise en compte de la continuité écologique pour les projets d'hydroélectricité</li> <li>- pour des opérations de sensibilisation et communication.</li> </ul> <p>Les bénéficiaires peuvent être, en fonction des dispositifs : collectivités territoriales, associations, entreprises (avec des spécificités pour les hébergements touristiques), bailleurs sociaux.</p>

Enjeu	Objectif opérationnel	Descriptif
<b>Emploi, insertion sociale et professionnelle</b>	<b>Accompagnement personnalisé des publics en difficulté</b>	<p>Les travailleurs sociaux et conseillers professionnels du Département sont chargés de l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active tout au long de leur parcours. Le Conseil général soutient également ses partenaires associatifs à travers une délégation par convention.</p> <p>Insertion sociale : à travers le travail sur la mobilité, l'addictologie, la mise en place d'ateliers culturels, d'ateliers « estime de soi » pour la revalorisation de la personne ; réalisé par les associations partenaires</p> <p>Insertion socioprofessionnelle : à travers l'aide pour la résolution des freins à l'emploi et l'acquisition de capacités professionnelles en vue d'une insertion durable. Travail réalisé par les chantiers d'insertion</p> <p>Insertion professionnelle : assurée par un grand nombre de partenaires professionnels, institutionnels et associatifs.</p> <p>Soutien financier d'associations oeuvrant dans le domaine social, mais également environnemental : - des emplois verts permettant la préservation du patrimoine jurassien ; - du recyclage de vêtements, cartons, verre, meubles, appareils électroménagers et informatiques permettant « des modes de production et de consommation responsables » ; - de la dépollution de véhicules permettant « la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ».</p>
	<b>Emploi des jeunes</b>	<p>Un fond d'aides aux jeunes permet d'accompagner les jeunes de 18 à 25 ans sur des parcours d'insertion socio-professionnels. Son règlement intérieur fera l'objet d'une révision en 2014 pour tendre vers plus d'actions concernant la problématique de l'emploi des jeunes.</p> <p>Soutien aux clubs sportifs qui emploient des jeunes</p> <p>Aide financière au BAFA et au permis de conduire</p>
<b>Logement</b>	<b>Solidarité logement</b>	<p>Accompagnement de l'insertion par le logement</p> <p>Le Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées 2013-2017 a été validé. Les enjeux forts sont la lutte contre la précarité énergétique, le développement du parc de logements sociaux adaptés, la consolidation de l'offre de logements accompagnés ainsi que la prévention des expulsions.</p>

		<p>Pilotage du Fonds Solidarité Logement (FSL) L'année 2013 a été l'année de révision du règlement intérieur du FSL. Il sera présenté pour validation aux élus au BP 2014. Les objectifs de cette révision étaient d'accentuer les aides sur la prévention plutôt que sur le curatif ; concernant la précarité énergétique et la précarité liée au maintien dans le logement.</p> <p>Une convention "Energie logis" est passée avec EDF Solidarités. Des personnes bénéficiaires du FSL peuvent grâce à ce dispositif, bénéficier d'un programme d'accompagnement personnalisé et se voir remettre un kit Energie Solidarité contenant du matériel hydroéconome et à économie d'énergie. 250 foyers ont été touchés jusque-là par le dispositif Energie logis, que ce soient des foyers en situation de précarité ou non.</p> <p>Plan Départemental de l'Habitat LE PDH reprend les 5 objectifs suivants : - Conforter le poids démographique des pôles et favoriser leur attractivité - Assurer un développement des territoires plus cohérent et économe en foncier en promouvant d'autres formes d'habitat - Assurer une offre suffisante, adaptée et diversifiée - Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique - Suivi et observatoire</p> <p>Projet SLIME Toujours dans un objectif de lutte contre la précarité énergétique, l'assemblée départementale a validé la réponse à l'appel à candidatures national du SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maitrise de l'Energie). L'objectif d'un SLIME est d'intervenir rapidement auprès des ménages en difficulté dans leur gestion de l'énergie par : - l'organisation de la chaîne de détection - des visites à domicile systématiques - l'orientation des ménages vers des solutions durables.</p> <p>Le Département saura d'ici la fin de l'année 2013 si sa candidature est retenue.</p> <p>Prêts départementaux pour lutter contre l'habitat indigne et contre la précarité énergétique Le principe de la mise en place d'un prêt départemental Habitat pour les publics en situation précaire a été validé en DM1. Les dépenses éligibles sont les suivantes : - travaux éligibles à l'Anah - travaux mettant en œuvre le développement des formules d'accueil familial - travaux nécessaires à la mise aux normes de l'habitation (bénéficiaires des minima sociaux).</p> <p>Des programmes d'aides contre l'habitat indigne et d'aides à l'autonomie pour le maintien à domicile ont également été mis en place.</p>
<b>Sécurité et prévention des risques</b>	<b>Protection contre les inondations sur le Doubs et la Loue</b>	Suivi du système de protection contre les inondations du Doubs et de la Loue par la Cellule Départementale d'Entretien de Rivières et d'Espaces Naturels (équipe de 5 agents dédiée à cette mission). Des évolutions réglementaires renforcent le suivi et l'exploitation en fonction d'une classification du danger lié à chaque digue.
	<b>Sécurité routière</b>	La manifestation baptisée "village de la sécurité routière" organisée pour la première fois en 2012 conjointement avec l'Etat a été reconduite en 2013. Elle s'adresse à des classes de collèges et lycées et elle a pour objectif de sensibiliser les jeunes aux dangers de la route et à mieux connaître les différents acteurs de la sécurité routière. Dix classes ont participé à cette journée organisée le 27 septembre. Le service Inforoute 39 qui permet aux usagers des routes de connaître sur Internet les conditions de circulation sur le réseau départemental a été enrichi avec des images en temps réel de celui-ci.
	<b>Sécurité incendie</b>	Financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours

	<b>Prévention et éducation familiale</b>	Pour plus de proximité, un troisième centre de planification familiale a ouvert ses portes dans le Haut-Jura.
<b>Solidarités locales</b>	<b>Protéger chacun</b>	<p>Les politiques de la Direction en charge des Solidarités et de la Santé intègrent depuis de nombreuses années plusieurs critères répondant à la notion de développement durable.</p> <p>La mise en place de chaque dispositif (Revenu de Solidarité Active, Aide aux Personnes Agées, prestation de compensation du handicap, protection maternelle et infantile, etc.) lié au versement d'allocations et l'élaboration des mesures d'accompagnement en direction des publics en difficulté, des personnes en parcours d'insertion, des personnes âgées ou handicapées, prennent en compte systématiquement la notion de « cohésion sociale et de solidarité entre territoires et entre générations ».</p> <p>Afin de tendre vers une réponse de proximité adaptée à un contexte territorial et d'améliorer la participation de l'utilisateur pour la résolution de ses propres problématiques, le Département a initié une démarche de Développement Social Local : Sur 2014, un plan de formation sera proposé aux agents.</p>
	<b>Accompagnement et prise en charge des personnes dépendantes et en situation de handicap</b>	<p>Le « Schéma départemental handicap et dépendance à tous les âges de la vie » définit les choix politiques et les actions à mener pour les 5 années à venir, pour les publics que sont les personnes âgées en perte d'autonomie, les adultes, adolescents et enfants handicapés. Il a été adopté en juin 2012. Une animatrice a été recrutée en février 2013.</p> <p>Une journée de sensibilisation au handicap a été menée au collège de Saint Amour en juillet. En septembre, la journée des solidarités est consacrée cette année aux thèmes du handicap et du vieillissement. Deux conférences débats sont organisées à l'automne 2013. Des travaux sur l'aide aux aidants, et sur la bientraitance des personnes âgées et personnes en situation de handicap, sont en cours.</p> <p>Un guide de l'accueillant familial a été élaboré au printemps, avec la collaboration de l'association FAMILLACOEUR. Des réunions publiques de présentation sont prévues à l'automne. L'accueil à titre onéreux, par des particuliers, dits « accueillants familiaux », de personnes âgées ou adultes handicapées, constitue une réponse adaptée, parmi la "palette" des réponses offertes aux personnes âgées ou handicapées qui ne désirent plus ou ne peuvent plus, en raison de leur perte d'autonomie ou de leur handicap, demeurer à leur domicile.</p>

<p><b>Coopération décentralisée</b></p>	<p><b>Soutien des initiatives jurassiennes et développement de nouveaux partenariats</b></p>	<p>Développement de la coopération avec l'Uruguay  Un accord de coopération a été signé entre le Conseil général du Jura et le Département de San José en Uruguay, au cours du voyage d'une délégation d'élus jurassiens en Uruguay en février 2013. Les Services du Département et des établissements scolaires jurassiens s'attachent désormais à développer avec leurs homologues uruguayens des échanges de savoirs et de savoir-faire dans les domaines viticole, hôtelier, agricole et touristique notamment.</p> <p>Une délégation uruguayenne, présidée par l'Ambassadeur d'Uruguay en France et le Président du Département de San José, a effectué une visite d'études dans le Jura du 30 septembre au 4 octobre. Cette visite a permis de concrétiser la réalisation des premiers échanges de jeunes dès le début 2014. Les deux Départements se sont engagés sur cette thématique par la signature d'une « déclaration de coopération pour la mobilité de jeunes dans les domaines du tourisme et de l'agriculture ».</p> <p>En outre, les thématiques du sport et de l'économie ont pu être approfondies. Ainsi, dès 2014, un moniteur de voile du Département de San José viendra se former à la base nautique de Bellecin. Par ailleurs, des contacts ont été pris entre plusieurs entreprises jurassiennes (OXIBIS – lunettes, NATURALIM pour le miel) et la délégation uruguayenne. Des flux économiques entre les deux territoires pourraient être initiés dans les prochains mois.</p> <p>Développement de la coopération avec la Tunisie  Des échanges scolaires sont à l'étude entre 4 collèges jurassiens et 4 collèges tunisiens, dans le cadre d'un projet du Rectorat autour de la démocratie participative. Après les premiers déplacements de professeurs jurassiens en Tunisie en 2012 et au 1er semestre 2013, une classe de collégiens de Mont-sous-Vaudrey se rendra à Douz en novembre 2013.</p> <p>Appel à projets annuel de Coopération et Solidarité Internationales, pour lequel l'un des critères de sélection est le respect des objectifs de développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'interdépendance de l'environnement, de l'économie et du social,</li> <li>- l'évaluation systématique des projets,</li> <li>- les principes de responsabilité, de prévention et de précaution,</li> <li>- la démarche participative,</li> <li>- la mise en œuvre d'une approche globale et transversale.</li> </ul> <p>En 2013, 17 projets ont été retenus pour un cofinancement total de 39 000€ à destination du tissu associatif jurassien engagé dans la solidarité internationale.</p>
---	--	---



### A.1.3 Impacts et bilans des actions, politiques publiques et programmes au regard de la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Enjeu	Objectif opérationnel	Descriptif
<b>Préservation de la biodiversité</b>	<b>Prise en compte dans l'entretien des espaces verts, infrastructures de transport et digues</b>	<p>Plan de fauchage</p> <p>Augmentation de la hauteur de coupe, redéfinition des phases afin de concilier sécurité routière et préservation de la biodiversité. Une campagne de communication a été lancée en 2013 pour informer l'ensemble des maires du département.</p> <p>Lutte contre les plantes invasives ambrosie et renouée du Japon (interventions spécifiques dans le plan de fauchage). Une opération d'arrachage en partenariat avec une association d'insertion par l'emploi est également réalisée sur le secteur de Salins les Bains.</p> <p>Ces pratiques sont menées pour l'entretien des digues et des dépendances routières.</p> <p>Zéro phytosanitaire sur les bords de routes : La Collectivité s'est engagée en 2013 dans une démarche "0 phytosanitaires". Cette démarche à un double objectif : supprimer définitivement l'usage de ces produits par nos Services, et mettre en place des techniques alternatives permettant de maîtriser le développement de la végétation quand celui-ci menace la sécurité ou la conservation de nos ouvrages routiers. Les digues sont déjà entretenues presque totalement en zéro phytos.</p> <p>Une réflexion sur la lutte contre le déclin des pollinisateurs a été initiée.</p>
	<b>Prise en compte dans l'aménagement des infrastructures de transport</b>	<p>Etudes environnementales préalables aux travaux d'aménagement du réseau routier : généralisation dans les zones classées Natura 2000</p> <p>Dans le cadre du Contournement Ouest de Lons-le-Saunier, de nombreuses mesures ont été décidées pour respecter l'agriculture, les paysages et la biodiversité. Quelques exemples : des talus adoucis pour redonner des espaces naturels ou agricoles, des passages permettant le déplacement de la grande et de la petite faune, des parcelles préservées et gérées de manière écologique.</p>
<b>Gestion des milieux naturels et conciliations d'usages</b>	<b>Protection des espaces naturels remarquables</b>	<p>Suite au relèvement du taux de l'ancienne TDENS (part départementale de la Taxe d'Aménagement), engagement du Conseil général dans l'élaboration d'un Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS), en étroite cohérence avec la réflexion sur les sports de nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluation de projets financés via la TDENS ces dernières années et des répercussions sur les milieux</li> <li>-lancement d'un processus d'état des lieux environnemental au niveau départemental, qui, croisé avec d'autres enjeux locaux, servira à définir en septembre 2014 la liste des sites pilotes ENS. Cet état des lieux est réalisé en partenariat avec de nombreux experts territoriaux.</li> <li>- réflexion engagée pour instaurer les premiers sites pilotes déjà identifiés</li> </ul> <p>Contribution à l'élaboration d'un plan de gestion ENS sur Bellecin : une stagiaire a réalisé un diagnostic scientifique de l'état des pelouses sèches hors zone Natura 2000. Ceci a permis des préconisations de réouverture du milieu et de gestion, afin de rétablir la fonctionnalité écologique du site. Des travaux de réouverture sont menés chaque année, un moutonnier et la cavalerie de la Petite Montagne sont présents chaque été.</p> <p>Aide financière à des projets de protection et valorisation d'espaces naturels (acquisition, gestion...).</p>

	<p><b>Plan Départemental Espaces Sites et Itinéraires</b></p>	<p>Le Jura souhaite se positionner comme un département de référence en matière d'activités sportives de pleine nature, et accroître ainsi son attractivité. Pour cela, le Département s'est doté de deux leviers d'actions :</p> <p><b>Démarche CDESI/ PDESI</b> Il a constitué une Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI). C'est un espace de concertation et de construction du partage des usages. Elle est chargée notamment d'élaborer le PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature). Ce PDESI vise à assurer la défense des espaces, sites et itinéraires de pleine nature. Pour pouvoir alimenter les travaux de cette CDESI, les services ont organisé en juin 2013 un comité technique dédié aux sports de nature, à destination du mouvement sportif fédéral. Un deuxième est en préparation pour l'automne, sur le thème de l'activité canyon. Une mutualisation des travaux a également été mise en œuvre avec une autre des politiques du Conseil général, et notamment le Contrat de rivière Ain Amont (volet Tourisme). Un groupe de travail sur le thème du canoë-kayak est à l'œuvre.</p> <p><b>Politique d'intervention en faveur des activités sportives de pleine nature</b> Conventions pluriannuelles d'objectifs pour le développement maîtrisé des sports de nature : Les chevilles ouvrières du développement et de la gestion des activités sportives de pleine nature d'accès non payants sont les associations sportives. Le Département a élaboré une politique d'intervention en faveur notamment des Comités sportifs départementaux, afin de les aider dans leur mission de structuration et de gestion des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature. La déclinaison opérationnelle de cette politique, dite de Conventions pluriannuelles d'objectifs pour le développement maîtrisé des sports de nature (CPO), ainsi que la première CPO concernant l'activité escalade seront présentées au vote des élus départementaux en octobre. Les travaux se poursuivent avec les représentants des autres filières définies comme prioritaires (canoë-kayak, course d'orientation, canyon) pour l'élaboration de CPO.</p>
	<p><b>Soutien aux associations environnementales</b></p>	<p>Au travers de conventions pluriannuelles d'objectifs, le Conseil général soutient les projets de plusieurs associations représentatives du département.</p>
<p><b>Préservation de la qualité de l'eau</b></p>	<p><b>Gestion de bassins versants</b></p>	<p>Structuration et animation d'une démarche concertée à l'échelle du bassin versant de la vallée de l'Ain</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour le bassin versant de l'Ain amont : Le Contrat de rivière Ain amont est entré véritablement dans sa phase d'élaboration au cours de l'année 2013, notamment avec le lancement de plusieurs études préalables (étude hydromorphologique, acquisition de données qualitatives complémentaires, diagnostic agricole) qui permettront d'alimenter les fiches actions du dossier définitif. Les commissions thématiques se sont réunies à deux reprises et le bureau du Comité de rivière s'est réuni à cinq reprises.</li> <li>- Sur le bassin versant de la Valouse, le Conseil Général du Jura, la Communauté de Communes de la Région d'Orgelet et la Communauté de Communes Petite Montagne ont signé un Contrat d'Objectifs le 11 juin 2013. Une étude globale sur ce bassin versant a également été lancée et permettra de définir les actions prioritaires à mettre en œuvre.</li> <li>- Sur le bassin de la vallée de l'Ain : les Conseils Généraux de l'Ain et du Jura ont rédigé une ébauche de charte « vallée de l'Ain » en étroite collaboration avec les structures gestionnaires présentes sur ce territoire. Ce projet a été transmis, en février 2013, pour avis aux Préfets des départements de l'Ain et du Jura. Les rencontres interdépartementales se poursuivent également.</li> </ul> <p>Aide financière aux Contrats de rivière du département.</p>

	<b>Suivi de la qualité de l'eau</b>	<p>Mise en place d'un suivi départemental patrimonial de la qualité des cours d'eau depuis 2010 en complément des réseaux de contrôle issus de la Directive Cadre sur l'Eau. Les suivis à long terme, essentiels pour évaluer et comprendre les réponses des écosystèmes aux processus naturels et aux perturbations humaines, apportent l'appui scientifique et technique nécessaire à la mise en œuvre des politiques publiques pour l'amélioration des milieux notamment dans le cadre de Contrats de rivières.</p> <p>Un suivi plus opérationnel a également vu le jour en 2010 pour l'évaluation à court terme des enjeux en matière d'assainissement.</p> <p>Dorénavant une partie des prélèvements est réalisé directement en interne.</p> <p>Appui aux collectivités locales et aux autres partenaires dans la connaissance et le suivi de la qualité des eaux superficielles.</p> <p>Partage et valorisation des données sur la qualité des eaux superficielles.</p>
	<b>Assainissement et eau potable</b>	<p>Aides financières aux travaux d'assainissement et d'eau potable.</p> <p>Assistance technique départementale aux collectivités (conseil et accompagnement global intégrant jusqu'à des conseils d'optimisation de la consommation électrique des stations d'épuration), animation et coordination des politiques territoriales en matière d'assainissement et d'eau potable.</p> <p>Un schéma départemental d'alimentation en eau potable est en cours. Il vise l'amélioration de la connaissance de l'existant, établit un programme de travaux hiérarchisé et cohérent assurant la préservation de la qualité de l'eau distribuée et l'adéquation des besoins avec la préservation des ressources en eau. Ce schéma a permis d'élaborer un état de la situation des services d'eau potables et de soulever les problématiques qui se portent plutôt sur l'organisation des services et leur efficacité que sur la ressource.</p>
<b>Prévention et traitement des déchets</b>	<b>Prévention et traitement des déchets</b>	<p>Subventions accordées en 2013 :</p> <p>Réhabilitation de deux décharges communales, création d'une déchetterie, animations dans les écoles, journées de sensibilisation et d'information, comme la journée sur le gaspillage alimentaire organisée en novembre par le SYDOM. Les collèges sont accompagnés dans leurs projets de compostage à travers un accompagnement par le SYDOM et des subventions à l'investissement.</p> <p>Sur le département, l'association RUDOLOGIA joue un rôle de centre de ressources, organise des sessions d'information et de formations sur diverses thématiques ayant trait aux déchets, et intervient dans le cadre de la Licence Universitaire Professionnelle Déchets basée à Lons le Saunier.</p>
	<b>Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets non dangereux</b>	<p>Le Conseil général a lancé la révision du Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets non dangereux en 2010. Cinq groupes de travail regroupant personnel et partenaires ont établi un état des lieux et fixé des objectifs de réduction concernant les déchets de l'assainissement, les déchets verts, les déchets de crise (c'est à dire liés à des intempéries ou événements exceptionnels), les déchets des entreprises et la prévention. L'année 2012 a été consacrée à l'approfondissement de la réflexion sur les déchets d'assainissement, une des principales problématiques du département en matière de déchets. Un bureau d'études spécialisé a effectué un travail très complet, en lien avec les services du Conseil général, permettant d'envisager une évolution favorable de la gestion de ces déchets, notamment les boues. Les résultats de cette étude ont été soumis à la commission consultative du Plan en juin 2013.</p> <p>L'année 2013 correspond à l'aboutissement du plan déchets. Le travail sur les déchets d'assainissement est intégré à la rédaction du plan.</p> <p>L'évaluation environnementale du projet de plan doit par ailleurs être effectuée. Un bureau d'études a été désigné pour effectuer cette évaluation de septembre à décembre 2013. Une relecture juridique du plan est également effectuée à cette période.</p>

Enjeu	Objectif opérationnel	Descriptif
<b>Education de qualité pour chacun</b>	<b>Homogénéiser l'accès aux nouvelles technologies</b>	<p>Cette année encore, tous les collégiens de 4<sup>e</sup> se sont vus distribuer des clefs USB. Le Département a depuis cette année l'ambition de munir les collégiens de tablettes numériques. 2013 aura vu le déroulement de l'expérimentation dans 3 collèges, à raison d'une classe par collège, dont 2 avec une dotation individuelle des élèves.</p> <p>En parallèle, tous les collèges sont équipés en Haut-Débit, ce qui a nécessité la reprise de tout le câblage. L'installation de bornes wifi était indispensable pour l'utilisation des tablettes numériques. Cette opération sera terminée en fin d'année 2013 pour tous les collèges publics.</p>
<b>Culture et sport pour tous</b>	<b>Carte Avantages Jeunes</b>	<p>Nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne des jeunes en Franche-Comté et dans le Jura et Jura bernois en Suisse. (7€)</p>
	<b>Culture pour tous</b>	<p>Programmation diversifiée, diffusée sur l'ensemble du territoire avec la volonté d'être accessible au plus grand nombre, notamment en milieu rural ; et ainsi promouvoir une démocratisation culturelle.</p> <p>Dotation culturelle attribuée à chaque collège : les opérations initiées par chaque collège dans le cadre des programmes « collège au cinéma, collège au théâtre, collège au musée » sont soutenues par le Département.</p> <p>Accompagnement au développement des médiathèques en milieu rural (organisation de formations, mission de conseil aux collectivités pour la programmation de nouveaux équipements), service de bibliobus de substitution aux équipements inexistantes ou insuffisants.</p> <p>Programmation culturelle du Conseil général : Organisation du concert gratuit des « Infidèles » en juin dans les Jardins du Conseil général, avec 5000 spectateurs.</p> <p>Deuxième année du festival de musique et théâtre de rue « Les Débousolades » à Lons le Saunier en septembre.</p> <p>Reconduite de l'opération « My Tremplin » qui valorise les jeunes groupes de la scène jurassienne appelés à se produire en 1<sup>ère</sup> partie d'un concert à la Commanderie à Dole fin novembre et bénéficiant d'un accompagnement par des référents professionnels.</p>
	<b>Culture livresque et lutte contre l'illettrisme</b>	<p>Le projet de mise en place de "boîtes à livres" se poursuit. Un espace de convivialité a été implanté dans la maison départementale des solidarités d'Arbois pour offrir aux publics bénéficiaires du RSA et éloignés de la culture livresque traditionnelle un accès désinhibant aux livres et à la lecture. Ce projet est co-construit entre les Directions de la Culture et des Solidarités.</p> <p>"Tout petit tu lis, dans la vie tu grandis" : Cette action de prévention de l'illettrisme initiée en 2012 et renouvelée cette année vise à faire don à chaque petit jurassien né dans l'année d'un album pour les 0-3 ans. Il est remis dans les médiathèques du réseau départemental dans le cadre d'animations ciblant les plus petits ou, à défaut, envoyé au domicile des parents.</p>
<b>Sport santé, sport handicap</b>	<p>Financement de contrats d'objectifs et de manifestations avec, par exemple, le Handicap challenge, le championnat national de hand ensemble, les comités départementaux Handisport et sport adapté, les clubs affiliés à ces deux fédérations et les autres clubs organisant des actions pour ce public spécifique ou des formations aux premiers secours.</p> <p>Le Département organise lui-même le Défi sport à destination d'un public large, dont des personnes en situation de handicap.</p> <p>Création d'une aide spécifique à l'investissement pour l'acquisition de matériel handisport ou sport adapté.</p>	

<b>Accès à internet haut débit pour tous</b>	<p>Le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique a été adopté en DM2.</p> <p>Le Conseil général accompagne depuis cette année les entreprises ou particuliers souhaitant recevoir internet via satellite si aucun autre réseau n'est disponible et poursuit sa politique de montée en débit sur le réseau cuivre.</p>	
<b>Accès à une participation citoyenne</b>	<b>Implication des jeunes dans l'acte citoyen</b>	<p>Conseil général des jeunes :</p> <p>Les jeunes collégiens ont été élus en 2012 pour un mandat de 2 ans. Véritable outil d'éducation citoyenne, la première année de mandat est consacrée à des réflexions et interrogations sur différents thèmes (sport, culture, solidarités, etc). Ces réflexions ont abouti à la définition d'un projet. La seconde année de mandat qui débute en octobre 2013 doit permettre la mise en œuvre d'actions répondant à des problématiques soulevées lors de la 1ère année.</p> <p>Programmation d'activités dans le cadre de la Semaine de la Jeunesse pour 1800 enfants de communes rurales (activités sportives, culturelles et manuelles, animation Sécurité routière). Activités et transports financés par le Conseil général.</p>
	<b>Transparence et proximité avec les jurassiens</b>	<p>Les « Rendez vous 39 », séances ouvertes au public sont organisés régulièrement depuis 2011, à l'Hôtel du Département, pour débattre avec les citoyens sur des thèmes importants en matière de politiques publiques. En 2013, la santé, la culture et la jeunesse étaient à l'ordre du jour de ces séances.</p> <p>L'Hôtel du Département est devenu, de façon générale, un lien d'ouverture. Il accueille régulièrement des expositions et des événements culturels.</p>
<b>Préservation et mise en valeur du cadre de vie</b>	<p>Interventions ponctuelles sur la problématique de fermeture des paysages à travers des aides aux collectivités locales</p>	

A.1.5 Impacts et bilans des actions, politiques publiques et programmes au regard de la dynamique de développement suivant des **modes de production et de consommation responsables**

Enjeu	Objectif opérationnel	Résumé des actions
<b>Promouvoir l'économie verte</b>	<b>Dynamiser l'agriculture locale et préserver ses particularités</b>	<p>Le Pacte Agriculture Jura 2013-2015 vise à favoriser les synergies entre les organismes agricoles jurassiens autour de projets communs, et sur des thématiques transversales opérationnelles. Ces dernières tendent à répondre à une agriculture durable autour de 3 volets : Agriculture et société, liens et proximité / Approche environnementale / Développement économique des filières.</p> <p>Accompagnement des agriculteurs pour des investissements bâtiments ou matériels visant notamment de bonnes pratiques environnementales et ainsi la prévention de pollutions sur les exploitations agricoles.</p> <p>Accompagnement des agriculteurs à la diversification, soutien à des opérations visant le développement de circuits courts.</p> <p>Maîtrise d'ouvrage des procédures aménagements fonciers et de leurs piliers réglementaires : agriculture, environnement, développement local.</p> <p>Soutien à l'animation des volets agricoles des contrats de rivière.</p> <p>Une Mesure Agro Environnementale est spécifiquement prévue pour accompagner les apiculteurs et améliorer le potentiel pollinisateur des abeilles domestiques. En Franche Comté, cette mesure est ouverte uniquement dans le département du Jura.</p>
	<b>Valorisation de la forêt jurassienne</b>	<p>Développement de la filière Forêt Bois, par l'amélioration de la production et de la récolte forestière et le soutien aux actions collectives de filières.</p> <p>Opérations de restructuration foncière forestière pour rapprocher les propriétaires vendeurs et acheteurs de petites parcelles forestières. Elles sont couplées à une opération de conseil via le Plan de Développement de Massif afin d'inciter à la gestion durable de la forêt et ainsi favoriser la mobilisation du bois en forêt. Cette opération territorialisée est déployée sur le Haut Jura.</p> <p>Soutien d'Associations Syndicales Autorisées pour des travaux de voirie forestière.</p>
<b>Favoriser l'emploi local</b>	<b>Le concept « Made in Jura »</b>	<p>Une soirée « L'esprit d'entreprendre » a été organisée en octobre afin de mettre en réseau les jeunes entreprises locales et de valoriser le développement économique jurassien. Cette soirée est le lancement d'une nouvelle étape du concept « Made in Jura », résolument tournée vers l'extérieur, pour mieux vendre les produits et savoir-faire.</p>

<p><b>Soutien au développement de l'industrie et de l'artisanat</b></p>	<p><b>au de de</b></p>	<p>Industrie Le Département accompagne les entreprises aux travers des aides individuelles. Cette année, le mode opératoire a été modifié avec la mise en place d'un système d'accompagnement sous forme d'avance remboursable pour les dispositifs création, mutation et reprise d'entreprise ainsi que pour le dispositif d'aide à l'investissement productif. L'avance remboursable est un outil d'ingénierie financière mieux adapté à la problématique de financement des entreprises et génère davantage d'effet levier sur le financement bancaire et l'apport en capital des actionnaires. Par ailleurs, le Département a poursuivi l'accompagnement des projets immobiliers des entreprises. Suite à la dernière étude réalisée auprès des entreprises aidées sur ce dispositif, 75% d'entre elles ont créé ou maintenu des emplois au-delà de 3 ans dans un contexte conjoncturel difficile.</p> <p>Le Département soutient également la structuration et le développement de l'innovation des filières par le biais des aides accordées aux quatre pôles de compétitivité : le pôle Vitagora axé sur l'alimentation, le goût, la nutrition et la santé, le pôle Véhicule du futur, le Pôle Microtechniques et le Pôle Plastipolis. Par ailleurs, le Département accompagne la filière lunetterie (Syndicat des lunetiers et Allutec) sur des programmes d'actions dans le domaine de l'innovation technique et du design et sur le développement commercial ainsi que la filière bois sur un programme de structuration porté par l'association pour le développement de la forêt de l'industries du bois (ADIB).</p> <p>Artisanat Le contrat de développement de l'artisanat signé avec la Chambre des métiers a permis notamment de soutenir des actions de sensibilisation originales auprès des jeunes autour des métiers de l'artisanat.</p> <p>Enfin, le Département soutient la dynamique des territoires ruraux en accompagnant le développement du commerce et de l'artisanat dans les communes de moins de 3 000 habitants.</p>
<p><b>Soutien à l'activité touristique</b></p>		<p>Politique de soutien aux hébergements, aux acteurs / filières/ stations du tourisme et à la promotion de la destination Jura. Soutien au développement de la filière œnotouristique. Cette politique a été priorisée grâce au Schéma départemental du tourisme 2008/2013.</p> <p>Lancement d'une étude de valorisation d'un site à enjeu touristique : les Forges de Baudin</p> <p>Lancement d'une étude KPMG sur l'implantation d'un Center Parc à Poligny</p>
<p><b>Projet intégré d'Ecoparc</b></p>		<p>La voie de contournement de Lons le Saunier, réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général du Jura et dont l'achèvement est prévu en 2015, ouvre des perspectives de développement intéressantes à l'Ouest de l'agglomération. C'est dans ce contexte qu'est née une réflexion autour d'un projet de développement économique sur le futur contournement de Lons avec la création d'une nouvelle zone à vocation commerciale mais également de détente et de loisirs dans le cadre d'une action exemplaire en terme d'intégration paysagère et de prise en compte et de valorisation des acteurs locaux et des potentialités du territoire jurassien.</p> <p>Une étude de préfiguration a été menée par le Conseil général afin de prévalider la faisabilité économique du projet et d'en fixer ses grandes orientations préalablement à la création de cette future zone appelée Ecoparc sous procédure ZAC.</p>

<p><b>Consommation de loisirs durables</b></p>	<p><b>Développement du tourisme vert</b></p>	<p>Politique de communication de la randonnée suite à la mise en place du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées. Financement de l'entretien et de la signalétique des sentiers. Financement des grands itinéraires (GTJ)</p> <p>« L'échappée jurassienne, itinéraire des grands sites du Jura » se finalise : ce sont 260 km de randonnée balisés et homologués GR® parcourant tous les paysages et sites remarquables caractéristiques du Jura. L'objectif est d'identifier le Jura comme destination de randonnée incontournable. Un topo-guide est d'ores et déjà disponible.</p> <p>Le Conseil général a depuis 2011 plusieurs axes de développement du loisir vélo, qui recoupent également des enjeux de transports doux pour les déplacements de proximité des jurassiens :</p> <p>1. Les Véloroutes</p> <p>Le Conseil Général s'est engagé en 2004 dans le développement des itinéraires cyclables avec l'approbation d'un schéma départemental des véloroutes et voies vertes. Il a engagé la réalisation du schéma avec l'aménagement de l'Eurovéloroute n°6 entre Evans et Abergement-la-Ronce (41 km) et de son embranchement vers Arc-et-Senans (10 km). A ce jour, les autres axes du grand "C" sont engagés : la <b>voie PLM</b> entre Lons et Champagnole et la <b>voie de la Bresse</b> entre Lons et Dole. De même, la liaison entre Arc-et-Senans et Salins-les-Bains est en cours d'aménagement sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général (<b>voie des Salines</b>).</p> <p>Réalisées en 2013 : - Voie de la Bresse : fin de l'embranchement vers la Saône-et-Loire : ~ 3.6 km  - Voie PLM :  . du tunnel de la Diane à la Galerie du Faîte (maîtrise d'ouvrage déléguée) : ~ 3.3 km  . Publy / Châtillon : ~ 7.7 km</p> <p>Un tronçon de l'Eurovéloroute 6 de 3.5 km entre Baverans et Rochefort sur Nenon, a été labellisé « Tourisme et handicap » en 2013, pour les trois types de handicap suivants : auditif, moteur et mental.</p> <p>Une équipe de 5 vélogardes (un emploi d'avenir et 4 Contrat d'accompagnement vers l'emploi) patrouille pendant les 6 mois d'été sur l'eurovéloroute, afin de renseigner, accueillir et surveiller l'infrastructure.</p> <p>2. Le Tour du Jura à Vélo (390km de voies pour 2 boucles), les 12 Cols et Montées Remarquables et la Grande Traversée du Jura (GTJ)</p> <p>Le jalonnement des parcours « Tour du Jura à vélo », « Cols et Montées remarquables » et GTJ par les différents Centres techniques routiers départementaux a commencé en 2013. Le Tour du Jura est d'ores et déjà balisé et peut être parcouru depuis cet été. Les Cols et montées remarquables sont en cours de jalonnement. Quant à la GTJ, son tracé a été arrêté en concertation avec l'association de la GTJ et la pose des panneaux sera réalisée pour l'été 2014.</p> <p>3. Les boucles locales « vitrines »</p> <p>Le Département travaille en concertation avec les collectivités locales qui ont des attentes de valorisation de leur patrimoine et des projets de développement des déplacements doux. Il accompagne les aménagements cyclables sur routes départementales en agglomération. Il accompagne les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de 30 itinéraires d'intérêt local, les boucles « vitrines », à travers un appui financier, logistique et technique. Ainsi, les conventions ont été validées par les intercommunalités, Jura tourisme et la FFCT pour 26 boucles sur la trentaine prévue.</p>
--	--	---



## **A.2 Modalités d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes au regard d'une démarche de développement durable (cf les 5 éléments de démarche du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux)**

### A.2.1 Modalités d'élaboration des actions, politiques publiques et programmes

De plus en plus de démarches sont aujourd'hui élaborées de manière transversale et concertée. Ci-dessous quelques exemples :

#### **Concertation large avec des partenaires extérieurs**

Le Schéma départemental de développement du tourisme et des loisirs du Jura arrivant à échéance au 31 décembre 2013, sa révision a ainsi été engagée en début d'année 2013 avec une méthodologie ouverte qui implique les différents acteurs, professionnels et institutionnels, de ce secteur.

Ce travail est piloté par la mission tourisme du Département du Jura, en étroite collaboration avec le Comité départemental du Tourisme du Jura.

Deux organes ont, par ailleurs, été constitués pour le suivi de ce dossier :

- un comité technique, qui assure la coordination des travaux. Il est composé du vice-président du Département en charge du tourisme et d'agents du Comité départemental du Tourisme et de la Direction du Développement Economique et de l'Environnement.
- un Comité de pilotage pour la validation des différentes étapes du projet. Il est présidé par le Président du Conseil général et est constitué d'élus du Conseil général du Jura, de socio-professionnels, de représentants des territoires jurassiens et des partenaires institutionnels.

En parallèle, pour réaliser la phase de bilan du schéma 2010/2013, de nombreux rendez-vous ont été menés sur la période de juillet à septembre. Ces consultations ont concerné l'ensemble des filières « hébergements », certains chefs de file d'activités, ainsi que les partenaires institutionnels. Au final, 17 réunions et 31 personnes ont participé à ces échanges qui ont permis de mettre en exergue les réalisations du schéma en cours et de recenser les priorités pour chaque filière pour le schéma à venir.

Un deuxième temps de concertation est en cours avec les intercommunalités qui ont été, quant à elles, sollicitées par courrier, afin de transmettre leurs orientations et perspectives en matière de tourisme pour les prochaines années. Un groupe de travail est prévu, dans le même temps, avec les 14 offices de tourisme et syndicats d'initiative, ainsi qu'avec l'Union départementale, sur l'organisation territoriale des acteurs du tourisme. Une articulation avec la Région Franche-Comté et les différents cofinanceurs potentiels interviendra également sur cette période.

Une consultation, cette fois-ci à destination des services du Conseil général, a été menée en interne, car le tourisme est une thématique transversale par nature. Ainsi, 9 rendez-vous concernant 3 directions et 5 services ont pu être réalisés. D'autres sont encore à venir.

L'ensemble de ces données constitue la matière nécessaire à l'élaboration du schéma 2014/2018 et sera exploitée pour la définition des axes stratégiques et des objectifs attendus.

Pour l'élaboration du Schéma des Espaces Naturels Sensibles, un temps d'état des lieux et d'implication des acteurs concernés a été nécessaire afin d'asseoir les bases d'une dynamique départementale co-portée.

L'évaluation de nombreux projets financiers via l'ancienne TDENS a été réalisée. Un processus de mobilisation et de concertation avec les acteurs territoriaux a été engagé : élus départementaux et locaux, associations environnementales, partenaires institutionnels, Chambre d'agriculture. Un Comité technique et un comité de pilotage ouverts ont été constitués. Un premier groupe de travail technique a défini la méthodologie scientifique de réalisation de l'état des lieux environnemental. D'autres groupes de travail thématiques seront réunis en fonction des besoins. La réflexion a été élargie pour prendre en compte le contexte géographique (contacts avec des Départements limitrophes afin d'articuler les démarches dans une optique de cohérence d'ensemble) et dans le contexte région (articulation et déclinaison de la Trame Verte et Bleue)

#### **Echelle territoriale pertinente**

Un travail en commun avec les territoires voisins est engagé dès lors que l'échelle uniquement départementale ne semble pas pertinente au vu de la problématique considérée. Pour exemple, la gestion globale et concertée de l'eau sur la Haute Vallée de l'Ain qui est menée en partenariat entre les deux départements du Jura et de l'Ain.

Pour conduire ce projet, un comité de pilotage interne et un comité technique de suivi ont été instaurés et se sont réunis au cours de l'année 2012. Plusieurs rencontres et interventions auprès des acteurs locaux de la Haute vallée de l'Ain ont été réalisées et ce dans le souci d'expliquer le projet du Département et de permettre une appropriation locale de ces sujets.

#### **Suivi des interactions entre les documents de planification et les politiques du Conseil général**

Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) et Cartes communales sont des documents de planification qui, à différentes échelles et sur différentes thématiques, aménagent durablement les territoires communaux et intercommunaux. Lors de leurs élaborations, le Département est un partenaire, recherchant l'adéquation entre les projets d'aménagements envisagés des territoires et ses politiques et compétences en lien avec l'urbanisme, renforçant ainsi ces

dernières dans le temps, et au sein des projets de territoire. Une Mission « Dynamiques foncières et d'Urbanisme » a été créée en 2013 pour assurer ce suivi.

### **Création d'un outil collaboratif**

Dans le cadre de la révision du schéma départemental de l'enfance et de la famille, initiée en 2012, un outil numérique permet d'élargir les possibilités de concertation des acteurs.

Cette concertation s'est faite via des rencontres avec les Maisons départementales des solidarités, via des réunions territoriales (dans les 4 Unités territoriales) associant partenaires et prestataires, et via 6 groupes de travail départementaux thématiques. Chaque personne intéressée a reçu un code d'accès sécurisé de l'outil collaboratif.

L'outil collaboratif permet de :

- partager des informations avec l'ensemble des acteurs (exemples : calendrier des réunions de groupes de travail, articles de presse et de revues, documents de travail, expériences...),
- rendre accessible l'ensemble des comptes rendus des groupes de travail à l'ensemble des acteurs,
- échanger sur le contenu de ces comptes rendus.

### A.2.2 Modalités de mise en oeuvre et de suivi des actions, politiques publiques et programmes

#### **Transparence dans la gouvernance institutionnelle**

La gouvernance institutionnelle vise à la transparence et à l'exemplarité : en témoignent le couplage des commissions permanentes et des séances du Conseil général, de même que les commissions thématiques et le pilotage des politiques publiques menées de façon partenariale sous le patronage du Président du Conseil général lui-même.

Le journal du Département « Juramag » et le site internet sont des vitrines de l'activité de l'institution.

#### **Observatoire Départemental des Territoires Jurassiens**

L'année 2013 a vu se poursuivre le développement d'un observatoire des territoires au sein de la collectivité. Il sera accessible en ligne aux agents du Conseil Général ainsi qu'aux principaux partenaires institutionnels d'ici la fin de l'année 2013.

L'Observatoire des territoires répond à plusieurs enjeux :

- Etre un outil d'aide à la décision et à l'évaluation des politiques publiques pour les élus départementaux,
- Pourvoir aux besoins des directions opérationnelles du Département en assurant le lien avec l'aspect spatial des problématiques traitées,
- Informer les principaux acteurs publics des territoires jurassiens et leur permettre d'accéder rapidement à de l'information géographiques,
- Etre un outil d'échange et de communication entre le Département et ses principaux partenaires, en favorisant la mise en réseau des professionnels assurant des missions de service public.

L'information centralisée est constituée de données produites par l'Institution et ses partenaires et complétée de diverses sources de données, assurant ainsi un large champ de couverture de l'information spatiale, et ce depuis l'échelon communal.

#### **Cellule d'observation sur l'eau**

Le Département du Jura assure depuis plusieurs années la collecte, la synthèse et la mutualisation des données d'assainissement sur l'ensemble de son territoire. Cette action est étendue depuis 2011 à l'ensemble des problématiques sur l'eau pour constituer un observatoire départemental qui assure le partage et le retour d'expériences entre tous les acteurs concernés.

Cette cellule d'observation s'intègre dans l'Observatoire Départemental et a pour objectif de constituer le recueil de données et le lieu de synthèses départementales pour une vision globale et partagée sur l'eau.

Cet outil, co-construit avec les autres partenaires institutionnels producteurs d'informations (Etat, ARS, Agence de l'eau, ONEMA, Chambres consulaires) vise à disposer d'un référentiel commun pour améliorer la conduite et la cohérence des actions de chacun dans le domaine de l'eau.

D'autres démarches d'Observatoires sont en construction actuellement, afin de permettre à l'avenir un meilleur suivi de l'évolution des enjeux à intégrer dans l'action publique.

### A.2.3 Modalités du dispositif d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes - Inscription dans une dynamique d'amélioration continue

Depuis 1996, le Laboratoire Départemental d'Analyse est reconnu par le COFRAC (COmité FRançais d'ACcrédiation) pour la conformité de son système de management au référentiel NF EN ISO 17025 et pour ses compétences à la mise en oeuvre et à la maîtrise des analyses mentionnées sur sa convention d'accréditation. Agissant sur le domaine concurrentiel, le laboratoire se place dans une dynamique d'amélioration continue, orientée vers la satisfaction des attentes de ses clients. Pour favoriser la

transversalité, les échanges entre missions, le pilotage par objectifs et l'optimisation des ressources, la mission qualité a mis en place une démarche processus qui porte ses fruits : création des groupes de réflexions sur les axes d'amélioration selon le processus, nomination d'un pilote de processus, d'un indicateur et de cibles à atteindre. 7 processus ont été identifiés au laboratoire.

Par ailleurs, le Département mène de plus en plus de politiques de manière concertée en interne, avec les acteurs du territoire et/ou en partenariat avec d'autres territoires. La concertation s'opère dès la phase d'élaboration des démarches. Néanmoins, une réelle transversalité entre services et vers l'externe, une stratégie évaluative, permettant transparence, efficacité et réflexion prospective dans une perspective de développement durable restent aujourd'hui à ancrer dans les pratiques. C'est pourquoi, le Conseil général a lancé en 2012 un agenda 21 qui sera l'outil nécessaire pour tendre vers le caractère durable et l'amélioration continue de l'activité du Département.

#### A.2.4 Elaboration de l'agenda 21 : vers une prise en compte global du développement durable au sein de l'Institution

En 2013, plusieurs actions transversales ont posé les bases d'une élaboration participative du plan d'actions de l'agenda 21 :

- Un premier état des lieux des pratiques de développement durable et des attentes vis-à-vis de l'agenda 21 : Cet état des lieux a permis de mettre en lumière la forte sensibilité des agents à titre individuel aux questions de développement durable, ce qui est un facteur de réussite important du projet. De nombreuses initiatives sont prises mais ne sont pas forcément formalisées : elles dépendent beaucoup de l'engagement individuel de certaines personnes. Le développement durable est encore beaucoup assimilé à sa dimension environnementale. On qualifie de « développement durable » une démarche qui prend en compte l'un des trois piliers, sans intégrer la globalité de l'approche développement durable : avec ses 3 piliers et son volet de gouvernance.

Le développement de la transversalité, du travail en « mode projet », d'une culture de l'évaluation généralisée et la conditionnalité des aides au regard du développement durable sont les pistes d'action fréquemment citées. Des idées d'actions thématiques émergent également. Au vu du nombre important de démarches transversales relatives au fonctionnement des services (Bien vivre ensemble au travail, Plan de Déplacement d'Entreprise, Plan Climat Energie...), il a été décidé que l'agenda 21 s'attacherait à développer un plan d'actions à vocation prioritairement territoriale (exercice des compétences et projets en partenariat avec d'autres acteurs locaux). Cela afin d'être complémentaire et non redondant avec les démarches déjà en cours.

- La Semaine du développement durable début avril 2013 a été l'occasion de sensibiliser au développement durable et de communiquer autour des engagements du Conseil général. Plusieurs événements ont été organisés :

Exposition de l'AJENA dans le hall du Conseil général « Rénovation performante : des solutions pour vivre mieux et dépenser moins »

Soirée thématique « Se déplacer autrement » : Covoiturage, mobilité durable au travail et déplacements doux ont fait l'objet de 3 mini-conférences. En parallèle, des stands étaient présents afin de conseiller et d'informer sur les potentiels de mobilité dans le Jura. En parallèle, les premiers panneaux du Tour du Jura à vélo et les premières bornes kilométriques des Cols et Montées remarquables ont été posés pendant cette Semaine.

Conférence-débat : Construire en bois du Jura, avec plusieurs intervenants jurassiens et vosgiens

Soirée-débat : « Quel Jura pour nos jeunes ? Accompagner les ados vers la citoyenneté » Cette soirée, préparée avec les élus juniors du Conseil général des jeunes permettait de mettre l'accent sur le volet « social » du développement durable.

Deux jeu-concours ont été lancés : l'un à destination des agents et l'autre à destination des jurassiens. Un tirage au sort a désigné un gagnant dans chaque catégorie, qui s'est vu remettre un vélo électrique pliant de marque jurassienne.

L'organisation de ces manifestations a mobilisé de nombreux services, élus et partenaires qui ont participé à la définition, l'élaboration et le déroulé de cette Semaine.

- La thématique de la préservation des pollinisateurs n'est aujourd'hui pas traitée en tant que telle par les services du Département. Néanmoins elle est prise en compte de près ou de loin, à travers le déploiement de nombreuses missions : Entretien des dépendances routières ou des digues, politique Espaces Naturels Sensibles, politique agricole et apicole, soutien aux associations et projets environnementaux. A l'initiative de l'agenda 21, un premier échange a eu lieu entre les services concernés afin d'envisager une action concertée. Des contacts doivent être pris avec les acteurs de l'apiculture au niveau local.

- En complément du travail au sein de l'Institution, le Conseil général soutient depuis plusieurs années la mise en œuvre d'Agendas 21 sur les collèges jurassiens (13 établissements à ce jour), opération portée par les deux CPIE du Jura. En 2013, 8 nouveaux collèges ont été accompagnés et une réunion d'échanges entre collèges a été organisée au Conseil général sur la thématique du mieux manger à la cantine.

La gouvernance de l'agenda 21 s'est mise en place en 2013 avec les premières réunions du Comité de pilotage, composé d'élus de la majorité et de l'opposition, et du Comité technique, composé de représentants de chaque Direction.

Un prestataire a été retenu afin d'accompagner l'Institution à l'élaboration participative de l'agenda 21. Le diagnostic de territoire au regard du développement durable es premières réunions de concertation avec la population et les acteurs locaux, auront lieu fin 2013.

## **B – Le Conseil général exemplaire et responsable**

### **B.1 Bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité**

#### B.1.1 L'évolution des valeurs et des comportements individuels et collectifs dans la gestion des ressources humaines et le développement de l'emploi

##### **Bien-être au travail, lutte contre les discriminations et prévention des risques**

Un groupe de travail « Bien vivre ensemble au travail » se réunit depuis 2010. Il rassemble des agents de toutes catégories et de tous services, ainsi que les syndicats de l'Institution. De nombreuses améliorations ont vu le jour grâce à ces réflexions. Quelques exemples cette année :

- Un projet de crèche pour les enfants des agents du Conseil général est en cours de concrétisation. Il pourra recevoir jusqu'à 15 enfants âgés de 0 à 4 ans.
  - Concernant l'amélioration continue du management : Les formations en management sont généralisées, avec la mise en place d'un cycle modulaire pour les cadres. Par ailleurs, un groupe de travail de cadres a élaboré un guide des bonnes pratiques de l'encadrement, qui fera l'objet d'une communication spécifique dans chaque Direction.
- Un réseau interne, lieu de rencontres et d'échanges à destination de l'encadrement a été mis en place à l'automne 2013.
- Plusieurs actions permettent d'améliorer l'articulation Conseil général / collèges au niveau de l'encadrement : les principaux et gestionnaires sont associés aux formations aux risques psycho-sociaux et participent à plusieurs groupes de travail, comme sur les bonnes pratiques de l'encadrement. Des commissions de concertation multithématiques existent déjà depuis plusieurs années.
  - De nombreuses autres réflexions sont en cours, concernant la charge de travail ou encore l'amélioration de l'accueil (notamment signalétique).

En dehors des réflexions issues du groupe de travail « Bien vivre ensemble au travail », la DRH agit au quotidien afin d'améliorer continuellement la gestion du personnel. Quelques exemples cette année :

- Une Charte alcool a été adoptée cette année. En parallèle, des formations de sensibilisation aux addictions, organisées sur 4 sites différents, ont touché 560 agents.
- Un Protocole d'Alerte Sanitaire (PAS) a été adopté : il fixe les mesures à prendre en cas de risque sanitaire sur le lieu de travail.
- Une plaquette a été réalisée afin de mieux informer les agents sur le Dispositif de Soutien aux Agents, mis en place conjointement entre la DRH et la Direction des Affaires Juridiques et des Marchés Publics.
- Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHP) a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées au sein de la fonction publique. Le Conseil général souhaite signer une convention avec le FIPHP d'ici la fin de l'année 2013, afin de structurer sa politique handicap en mettant en œuvre un plan d'actions triennal. Un diagnostic quantitatif et qualitatif est en cours, et un questionnaire a d'ores et déjà été adressé à tous les agents sur la perception du handicap au travail.

##### **Sensibilisation et accompagnement au changement pour des économies d'énergie**

Des formations PACTES Energie ont été mises en place en 2012 et se sont poursuivies en 2013, à destination des agents du Conseil général pour favoriser le changement de comportements en matière d'économie d'énergie (suivies par 221 agents sur les deux ans).

##### **Amicale des agents**

L'amicale propose tout au long de l'année un certain nombre d'avantages aux agents adhérents. Pour exemple cette année, elle a innové en proposant un point de livraison du « drive fermier ». Les agents peuvent commander en ligne des produits locaux dans la semaine, et récupérer leur panier le vendredi, directement au siège du Conseil général, livré par les producteurs eux-mêmes.

#### B.1.2 L'intégration des engagements de développement durable de la collectivité à travers la commande publique

Dans les appels d'offre de la collectivité, des critères d'ordre social et/ou environnemental sont progressivement intégrés. Pour exemples nouveaux cette année :

- Distribution de la lettre d'information aux agents départementaux : les prestations d'adressage, mise sous pli, affranchissement et acheminement au centre de tri ont fait l'objet d'un marché réservé (article 15 du code des marchés publics), attribué à l'ESAT de Lons le Saunier.

- Chaussées de la section Nord du contournement ouest de l'agglomération de Lons le Saunier : le marché imposait dans l'offre de base l'introduction dans les couches d'assises (graves bitume) des agrégats d'enrobés détenus par le Conseil général (environ 2 400 m<sup>3</sup>), soit un pourcentage d'incorporation de l'ordre de 15%, et la réalisation de la couche de liaison avec un enrobé tiède (et non chaud). Les candidats pouvaient proposer des variantes pour « ajouter » l'utilisation d'agrégats d'enrobés dans les graves bitume (GB3) dans la limite de 40% et dans la couche de liaison (BBMC) dans la limite de 10%.

### B.1.3 La gestion durable du patrimoine de la collectivité

Dématérialisation : Exemple de l'expérimentation au Laboratoire Départemental d'Analyses

Le Laboratoire Départemental d'Analyses est engagé dans une démarche de dématérialisation de ses documents d'assurance qualité à travers la mise en place d'un logiciel DIPDOC : gestion de la documentation, base de données affiliée au LIMS DIPLABO (gestion des échantillons et des résultats). Cela aura pour conséquence :

- un arrêt de la diffusion papier des procédures générales en 8 à 10 exemplaires selon le nombre de secteurs concernés, des instructions techniques,
- un accès aux documents facilité
- un archivage dématérialisé/

Cette gestion documentaire concerne près de 1000 références gérées par le secteur qualité du LDA39. La mise en œuvre de la dématérialisation est en cours et sera opérationnelle en 2014.

D'ores et déjà, des efforts de certaines missions comme la Mission Lait en élevage pour la simplification et l'informatisation des documents d'enregistrement et d'instruction, sont engagés et participent à des économies de papier significatives.

Dans ce contexte de dématérialisation de la documentation, de nombreux rapports d'analyse sont dématérialisés et envoyés aux clients de plus en plus par mail à leur demande. Cette mise en œuvre réalisée pour certains clients permet d'expérimenter les outils informatiques (fonctionnalité du LIMS DIPLABO), une nouvelle organisation tout en assurant la confidentialité par des dispositions spécifiques. Cette démarche devrait aboutir à moyen terme à la dématérialisation de l'archivage des rapports d'analyses en concertation avec le service informatique. Cette démarche sera perfectionnée et complétée par le développement d'un extranet pour la consultation des résultats en direct par le client, projet 2014 également. Par la suite en 2014, il est aussi prévu que les documents relatifs au management de la qualité soient entièrement dématérialisés.

Plus globalement, le virage vers la dématérialisation des procédures et documents de la collectivité est désormais amorcé : de nombreuses démarches sont en place (comme les bulletins de paie), d'autres en cours d'expérimentation (comme le pointage sur ordinateur, expérimenté notamment dans les CTRD) ou de déploiement (comme la demande de congés en ligne). Un groupe de travail est constitué concernant la dématérialisation de la chaîne comptable et des pièces justificatives.

En 2013, les avancées les plus conséquentes ont été la dématérialisation des convocations et rapports CG/CP, dorénavant envoyés aux élus via une plateforme informatique. L'inscription aux formations du CNFPT est en cours de réflexion.

L'acquisition des copieurs connectés au réseau a permis également la disparition des imprimantes individuelles, et ainsi une réduction de la consommation de papier et d'encre. Une seconde vague d'optimisation est envisagée dans le cadre du prochain renouvellement du marché en 2014.

#### Plan déchets interne

Une politique déchets se développe depuis de nombreuses années : recyclage du matériel informatique par JuraTri, recyclage des cartouches d'imprimantes par Emmaüs, cartons et papiers non confidentiels récupérés par Oasis, destruction de documents confidentiels détruits par l'Association de Lutte Contre le Gaspillage, réutilisation de l'ancien mobilier de la cantine par d'autres services. En interne, l'imprimerie réalise des blocs notes avec du papier récupéré.

Pour aller plus loin, une démarche « collectivité éco-exemplaire » sur la prévention et la gestion des déchets a été lancée cette année. Une charte a été signée en juillet 2013 par le Président du Conseil général et le SYDOM, qui accompagne la collectivité dans cette démarche. Ainsi, le Département est engagé dans un programme d'actions échelonné sur 3 ans afin de pouvoir prétendre au label « collectivité éco-exemplaire ».

Une première phase pilote a été lancée à la Direction du Développement Economique et de l'Environnement, avec la réalisation d'un diagnostic interne et la mise en place des premières actions, comme la commande d'un composteur ou l'adhésion à la filière de recyclage des instruments d'écriture Terracycle.

La cantine a fait l'objet d'un gros travail sur la question du tri et compostage des biodéchets : pendant 15 jours en juin, une grande opération de sensibilisation a été lancée afin de convier les agents à bien trier leurs restes de repas. L'ensemble des déchets produits (restes de repas et restes en cuisine) ont été analysés et quantifiés. En parallèle, une étude sur l'amélioration de la gestion des espaces verts a été menée.

En parallèle de cette démarche globale sur les déchets, une réflexion a été lancée afin de mieux prendre en compte le développement durable dans les réceptions et réunions publiques.

## Entretien des espaces verts

Les espaces verts sont entretenus en zéro phytos. Plus largement, une réflexion globale est menée sur les espaces verts. Pour exemples, la lutte biologique intégrée est testée pour les plantes intérieures et extérieures du Conseil général. La tonte est pratiquée sans ramassage. Autant que possible, les espèces végétales locales sont privilégiées et préservées.

Une politique de rajeunissement du parc de véhicules légers de la collectivité est en cours. De 2011 à 2012 par exemple, l'âge des véhicules est passé de 8.3 à 7.7 années.

Par ailleurs, les achats de véhicules électriques et hybrides sont en très forte progression à compter de 2012 : 12 véhicules électriques dont 6 achetés cette année, et 9 hybrides dont 3 achetées cette année. 6 véhicules hybride sont actuellement en commande. 9 vélos électriques font également partie du parc.

## Travaux immobiliers et maintenance des bâtiments

La conception du bâtiment de la crèche départementale a été pensée avec une ambition forte en matière de développement durable. Pour cela, l'atelier ZOU, cabinet d'architecture et d'urbanisme a été mandaté. Le bâtiment sera conçu pour minimiser sa consommation d'énergie et favoriser l'apport de lumière naturelle dans les salles. Des objectifs ont été fixés pour valoriser le savoir-faire local et l'utilisation de matériaux biosourcés. L'isolation sera réalisée en paille et la structure du bâtiment ainsi que le bardage seront en bois. Enfin, le bâtiment sera fonctionnel, intégré au quartier. Les débuts des travaux sont prévus au printemps 2014 pour une durée de 6 mois.

La politique de rénovation de bâtiments a permis cette année la réfection de la toiture du collège de Saint-Laurent avec intégration de panneaux photovoltaïques. Les travaux réalisés ont été conçus afin :

- d'améliorer l'isolation du bâtiment, notamment des combles. Ces travaux bénéficient d'une valorisation sous forme de certificat d'économie d'énergie.

- de mettre en place des panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité.

Les techniciens du Conseil général ont développé des compétences pour la réalisation de pose des panneaux photovoltaïques et se sont entourés d'experts qui ont pu s'assurer du bon déroulement du chantier au sein d'un collège et dans des conditions climatiques de montagne. La productivité atteindra 36 000 kWh par an soit environs 40 % de la consommation annuelle du collège. Suivant les conditions de rachat de cette électricité, il faudra 9 ans pour rentabiliser l'installation.

D'autres travaux de rénovation ont été réalisés, certains permettant de diminuer l'impact carbone :

- Au collège de Lavans les Saint Claude, remplacement du chauffage électrique par deux chaudières à granulés bois avec mise en place d'un réseau hydraulique, d'une Gestion Technique Centralisée. Cette opération s'est accompagnée d'un changement des portes.
- Au collège de Morez, changement des 3 chaudières gaz par deux chaudières gaz à condensation de 575 kW
- Isolation de dalle à Saint Laurent
- Aménagement du sous-sol dans le bâtiment de la DDEE : isolation des murs extérieurs, utilisation d'une peinture minérale, éclairage LED, vannes thermostatiques sur les radiateurs, béton ciré et doublage et faux-plafonds absorbants de Composés Organiques Volatils.
- Isolation d'une toiture au collège d'Arbois
- Commencement de remplacement de toutes les fenêtres au collège de poligny.

Ces travaux permettent de bénéficier de Certificats d'Economies d'Energie, cumulés et valorisés à travers une convention avec le SIDECE.

Des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont engagés :

- L'accès du siège du Conseil général aux Personnes à mobilité réduite a été réalisé. De même, dans les collèges de Saint Laurent, Rouget de Lisle à Lons, Moirans en Montagne, Salins et Bletterans, des rampes et/ou ascenseurs permettent maintenant l'accès aux PMR.
- Le ponton de la base nautique de Bellecin pour les personnes à mobilité réduite a été inauguré en juin 2013.

### B.1.4 L'intégration des engagements de développement durable dans la gestion des finances publiques

Les programmes de subventions et avances remboursables intègrent de plus en plus des critères de développement durable.

Pour exemples, la discussion du taux d'intervention pour les aides à l'immobilier d'entreprises est soumise à critères d'appréciation : statut coopératif de l'entreprise, santé financière, création d'emplois grâce au projet, dimension environnementale.

## **B.2 Modalités d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité au regard d'une démarche de**

## **développement durable (cf les 5 éléments de démarche du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux)**

En interne comme pour la mise en oeuvre de ses politiques, le Département tend depuis plusieurs années vers plus de concertation et de transversalité, dans un souci d'efficacité, de transparence et d'exemplarité. Ainsi, pour de nombreuses initiatives précédemment citées, des groupes de travail participatifs ont été mis en place afin de faire le point de la situation et de proposer des améliorations. C'est tout particulièrement le cas de la démarche « Bien vivre ensemble au travail ».

### **B.2.1 Modalités d'élaboration des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité au regard d'une démarche de développement durable : exemple du Plan Climat Energie**

En 2013, le Conseil général poursuit sa politique d'accompagnement au changement en faveur du développement durable, à travers notamment la mise en place du Plan Climat Energie Territorial. Suite au bilan des émissions de gaz à effet de serre liées à son patrimoine et à ses services, effectuée en 2012, l'année 2013 est consacrée à l'élaboration du plan d'actions permettant de réduire ces émissions:

#### **Organisation interne**

Afin de garantir une gouvernance clairement identifiée ainsi qu'une forte transversalité entre les services à la démarche Plan climat Energie Territorial, le Conseil général du Jura s'est doté, depuis 2012, de deux entités :

- Un comité de pilotage du Plan Climat Energie, porté par le Président du Conseil général ;
- Un comité technique du Plan Climat Energie, composé d'une équipe de projet issue de toutes les directions de la collectivité.

#### **Sensibilisation – Mobilisation**

Suite à la restitution des résultats du Bilan Carbone aux agents et aux élus et la mise en place de la formation PACTES Energie (2012), la sensibilisation et la mobilisation se poursuit en 2013 :

- 7 nouvelles sessions de formation Pactes Energie ont été organisées afin de sensibiliser les agents aux économies d'énergie,
- Un réseau de Personnes Relais du Plan Climat a été constitué : les agents volontaires pour sensibiliser leurs collègues aux éco-gestes ont suivi une formation spécifique du programme Pactes Energie. Suite à cette formation, le réseau doit être concrètement mis en place : définition précise des missions, identification des personnes relais pour tous les sites, attribution de moyens (possibilité de se réunir, de lancer des initiatives, de communiquer, etc.), communication sur la démarche auprès de tous les agents.

#### **Stratégie Climat Energie et programme d'actions**

Afin d'assurer une concertation auprès des agents de la collectivité et privilégier la co-construction de la stratégie et du programme d'actions, des ateliers de concertation, ouverts à tous les agents, ont été organisés à deux reprises (identification d'actions puis analyse de leur faisabilité), sur les thèmes suivants :

- Consommer responsable
- Réduire les consommations d'énergie du patrimoine
- Se déplacer autrement
- Repenser les métiers de la voirie

Les actions identifiées (émergence de nouvelles actions mais aussi valorisation des actions déjà engagées par le Département) ont été soumises à la validation des pilotes identifiés pour chacune d'elle ainsi qu'au Comité technique.

Enfin, le Comité de pilotage s'est prononcé, en octobre 2013, sur le programme d'actions final, résultant de la hiérarchisation de ces actions au vu de leur faisabilité technico-économique et des gains potentiels (réduction de l'impact carbone, gains financiers, exemplarité...).

B.2.2 Modalités de mise en oeuvre et de suivi - Modalités du dispositif d'évaluation - Inscription dans une dynamique d'amélioration continue pour les actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité au regard d'une démarche de développement durable

L'engagement dans une démarche d'agenda 21 concrétise une volonté forte de la Collectivité et de son Exécutif, outre de développer des actions en faveur du développement durable, de repenser les habitudes de travail, pour le fonctionnement interne comme pour la mise en oeuvre des politiques publiques départementales.

L'agenda 21, même s'il s'attache principalement à un volet territorial, permettra un accompagnement au changement de pratiques au regard des 5 éléments de démarche du « Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux ». Des initiatives favorisant la transversalité ont été menées :

- Une visite du Laboratoire Départemental d'Analyse a été organisée pour les agents des autres services de la Direction du Développement Economique.
- Une réflexion sur l'évaluation des politiques publiques au regard du développement durable et la conditionnalité des aides est ébauchée.

-----  
**Proposition du rapport :**

**Prendre acte du rapport sur la situation en matière de développement durable du Département du Jura**

-----

**Incidences financières :**

	<b><u>Montant global du rapport</u></b>  (année n)	<b>Pour mémoire, rappel des crédits déjà votés (à périmètre constant)</b>			
		<b>ANNEE n - 1</b>		<b>ANNEE n</b>	
		<b>BP</b>	<b>DM 1</b>	<b>BP</b>	<b>DM 1</b>
<b>AP</b>					
<b>Crédit de paiement</b> - Investissement : - Fonctionnement :					
<b>Recette</b> - Investissement : - Fonctionnement :					
		<b>Le Président</b>		<b>Christophe PERNY</b>	